

# Profil de compétences pancanadien au niveau d'entrée pour les

## ***Adjoints de laboratoire médical (ALM)***

Date d'entrée en vigueur : Examens de février 2027

## **Guide mappant les compétences de 2024 aux compétences de 2016**

**Révisé**

Février 2024

v3 Novembre 2024

CEXM-042-H2Gf

## Table des matières

Catégorie de compétence 1 : Pratiques de travail sécuritaires – mappé aux compétences de 2016.....	1
Catégorie de compétence 2 : Équipements, instruments et réactifs – mappé aux compétences de 2016 .....	2
Catégorie de compétence 3 :.....	4
Phase préanalytique – mappé aux compétences de 2016.....	4
Catégorie de compétence 4 : Phase analytique – mappé aux compétences de 2016.....	7
Catégorie de compétence 5 : Phase post-analytique – mappé aux compétences de 2016 .....	8
Catégorie de compétence 6 : Gestion de la qualité et des ressources – mappé aux compétences de 2016 .....	9
Catégorie de compétence 7 : Communication et collaboration – mappé aux compétences de 2016.....	11
Catégorie de compétence 8 : Exercice professionnel – mappé aux compétences de 2016 .	14
Explications .....	17
Historique des modifications.....	20





## Catégorie de compétence 1 : Pratiques de travail sécuritaires – mappé aux compétences de 2016

Les adjoints de laboratoire médical exercent leur profession conformément aux protocoles établis, aux directives de sécurité et à la législation actuelle.

### Contenus de l'examen : 8-12 %

Compétences		Critères de performance	Compétences de 2016
1.1 Assurer un milieu de travail sécuritaire	1.1.1	Utiliser les <u>pratiques de base</u> et des précautions additionnelles.	1.01, 1.02
	1.1.2	Appliquer des mesures d'hygiène et de prévention des infections au laboratoire.	1.03
	1.1.3	Utiliser des <u>dispositifs de sécurité</u> de laboratoire de façon efficace et sécuritaire.	1.05
	1.1.4	<u>Manipuler</u> le <u>matériel</u> selon les procédures opérationnelles normalisées et les protocoles.	1.06
	1.1.5	Mettre en pratique des principes d' <u>ergonomie</u> .	1.15
1.2 Minimiser les dangers liés aux échantillons, aux fournitures et aux équipements	1.2.1	Utiliser des objets tranchants et les éliminer de façon sécuritaire.	1.04, 1.07
	1.2.2	<u>Manipuler</u> des <u>matières</u> biologiques et d'autres substances dangereuses conformément à la loi.	1.04, 1.08
	1.2.3	Désinfecter des articles et les stériliser selon la méthode appropriée.	1.04, 1.09
	1.2.4	Minimiser les dangers potentiels associés aux méthodes de désinfection et de stérilisation, à l'utilisation d'équipement électrique et aux produits inflammables.	1.04, 1.10
	1.2.5	Refuser un travail dangereux, <u>le cas échéant</u> .	1.04, 7.05
1.3 Répondre aux urgences, aux incidents et aux accidents en laboratoire selon les protocoles	1.3.1	Mettre en pratique les procédures de confinement des déversements et de nettoyage pour les <u>matières</u> biologiques et autres substances dangereuses.	1.11-1.13
	1.3.2	Adopter des procédures de confinement des incendies ou d'évacuation.	1.11, 1.13

Compétences		Critères de performance	Compétences de 2016
	1.3.3	Documenter et <u>faire rapport</u> de tous les incidents en matière de sécurité et de blessures personnelles.	1.11, 1.13, 1.14
	1.3.4	Assurer la sécurité dans des situations susceptibles de poser un danger.	1.11, 1.13, 7.05
	1.3.5	Obtenir de l'aide si les circonstances le justifient.	1.11, 1.13

Les adjoints de laboratoire médical doivent posséder les connaissances nécessaires et les compétences en pensée critique pour enquêter, évaluer et résoudre des problèmes de façon constructive. Cette liste vise à contribuer à l'élaboration de programmes d'études et à l'évaluation de l'apprentissage.

### Connaissances requises pour les pratiques de travail sécuritaires

Ergonomie et stratégies qui soutiennent les pratiques ergonomiques  
 Exigences législatives (y compris SIMDUT)  
 Gestion des incidents  
 Politiques et procédures en milieu de travail, manuels  
 Pratiques sécuritaires et risques en milieu de travail (y compris symboles de danger)  
 Prévention de blessures au travail  
 Principes de désinfection et de stérilisation  
 Santé et sécurité au travail



## Catégorie de compétence 2 : Équipements, instruments et réactifs – mappé aux compétences de 2016

Les adjoints de laboratoire médical utilisent l'équipement et l'instrumentation de laboratoire pour préparer les réactifs conformément aux protocoles établis dans les domaines de pratique tels que des centres de traitement et de prélèvement des échantillons de laboratoire médical (y compris des patients hospitalisés, des consultations externes et des labos communautaires), la chimie clinique, l'hématologie, l'histotechnologie, la microbiologie, la science transfusionnelle, la génétique clinique, la cytologie diagnostique, des services d'urgence, des cabinets de médecins et des cliniques médicales.

**Contenus de l'examen : 10-15 %**

**\*nouvelle compétence ajoutée au profil**

Compétences		Critères de performance	Compétences de 2016
2.1 Faire fonctionner des <u>équipements de</u>	2.1.1	Faire fonctionner les équipements de façon adéquate et sécuritaire, et en fonction des protocoles (y compris les procédures et les manuels).	1.04, 1.05, 1.14, 3.01-3.03, 4, 6.02, 6.03, 6.06, 6.07, 6.08

Compétences		Critères de performance	Compétences de 2016
<u>laboratoire normalisés</u>	2.1.2	Évaluer le fonctionnement des équipements.	3.01-3.03, 4, 6.03, 6.06-6.08
	2.1.3	Reconnaître les défaillances des équipements.	6.08
	2.1.4	Effectuer un entretien préventif.	4.03, 6.07
	2.1.5	Tenir des registres d'instruments et d'équipements.	6.07
2.2 Évaluer l'adaptabilité des réactifs	2.2.1	Utiliser/préparer (entreposer/éliminer) les réactifs correctement, en toute sécurité et selon les protocoles.	4.01
	2.2.2	Reconnaître des problèmes liés aux réactifs (p. ex. périmés, de mauvaise qualité, reconstitution inexacte, etc.).	1.06, 4.01, 6.02, 6.03, 6.06, 6.07
	2.2.3	Tenir des registres de préparation des réactifs.	1.06, 1.08, 4.01
2.3 Types d'équipements/ d'instruments : cette liste n'est pas exhaustive, mais comprend plutôt les types les plus courants.		Aiguilles, vacutainers, garrots, etc.	1.07, 2.04, 2.05
		Instruments d'analyse hors laboratoire (p. ex. *ECG, *Holter, glucomètres, etc.)	2.15, 2.16, et nouveau
		*Systèmes de mesure de lumière (p. ex. spectrophotomètre, fluoromètre, etc.)	Nouveau
		Microscope – à fond clair, peut comprendre à fluorescence, inversé, à contraste de phase	3.03, 6.06
		Centrifugeuse, enceinte de biosécurité, hottes de laboratoire, pipettes, pipeteur sérologique, systèmes d'aspiration, autoclaves, microincinérateurs/ stérilisateurs, anses de repiquage, aiguilles de repiquage, bocal anaérobies etc.	1.01-1.05, 2.12, 3.03, 3.04, 4.01-4.03
		Équipement de préparation des réactifs (p. ex. pH-mètre, contrepois, autoclave, verrerie)	4.02
		Ordinateurs et logiciels	6.13
		Appareil pour coloration	3.02, 3.03
		*Osmomètre	Nouveau
		Matières pour la cytologie en milieu liquide (p. ex. brosse, contenants, etc.)	3.02, 3.03
		Analyseurs, modèles de table et de plancher	3.01-3.03

Les adjoints de laboratoire médical doivent posséder les connaissances nécessaires et les compétences en pensée critique pour enquêter, évaluer et résoudre des problèmes de façon constructive. Cette liste vise à contribuer à l'élaboration de programmes d'études et à l'évaluation de l'apprentissage.

## Connaissances requises pour les équipements, instruments et réactifs

Connaissances théoriques des éléments suivants, parmi d'autres :

- électricité
- microscopie
- centrifugation
- interactions chimiques
- systèmes de mesure de lumière

Éclairage de Köhler

Principes de base des instruments courants de laboratoire

Propriétés et réactions chimiques

SIMDUT (surtout les FDS en ce qui concerne les réactifs)

Simple calculs de laboratoire



## Catégorie de compétence 3 :

### Phase préanalytique – mappé aux compétences de 2016

Les adjoints de laboratoire médical vérifient tous les renseignements pertinents et s'assurent que les échantillons appropriés sont prélevés, obtenus et manipulés conformément aux protocoles établis. De plus, les adjoints de laboratoire médical font appel à leur jugement et à leurs connaissances pour effectuer des techniques préanalytiques (préparatoires) appropriées sur les échantillons provenant de diverses sources selon les protocoles établis. Ces compétences peuvent être exercées dans des domaines de pratique comme des centres de traitement et de prélèvement des échantillons de laboratoire médical (y compris des patients hospitalisés, des consultations externes et des labos communautaires), la chimie clinique, l'hématologie, l'histotechnologie, la microbiologie, la science transfusionnelle, la génétique clinique, la cytologie diagnostique, des services d'urgence, des cabinets de médecins et des cliniques médicales.

**Contenus de l'examen : 40-50 %**

**\*nouvelle compétence ajoutée au profil**

Compétences		Critères de performance	Compétences de 2016
3.1 Prélever les échantillons de patients selon les protocoles	3.1.1	Vérifier la pertinence du prélèvement des échantillons par rapport à la demande.	2.02 -2.04 2.08, 2.09, 2.13, 2.16
	3.1.2	Confirmer l'identité des patients.	2.04
	3.1.3	Obtenir un consentement éclairé avant de mettre en œuvre un procédé.	2.03, 7.04
	3.1.4	Respecter le droit des patients de refuser un prélèvement.	5.04, 7.04, 7.09, 7.12
	3.1.5	Effectuer une ponction veineuse et un prélèvement de sang capillaire.	2.04, 2.05

Compétences		Critères de performance	Compétences de 2016
	3.1.6	Obtenir des échantillons <u>appropriés</u> aux fins d'analyse de laboratoire.	2.03, 2.04, 2.05
	3.1.7	Adapter l'approche en fonction de la réponse des patients.	5.01, 5.04, 7.09, 7.12, 7.13
3.2 <u>S'occuper</u> des données avec précision	3.2.1	Vérifier la <u>pertinence</u> des <u>renseignements</u> inscrits sur les demandes d'analyse.	2.01, 2.09
	3.2.2	Vérifier que les données pertinentes sur l'échantillon correspondent à celles de la demande.	2.09
	3.2.3	Vérifier que l'échantillon est identifiable tout au long de sa préparation.	2.04-2.06, 2.09, 2.14
	3.2.4	Procéder à l'élimination des données conformément aux protocoles.	Préambule de la catégorie 1, 2.10, 6.02, 6.13, 7.01, 7.02
3.3 <u>Manipuler</u> les échantillons selon les protocoles	3.3.1	Respecter les lignes directrices en ce qui concerne la préparation des échantillons, ainsi que leur conservation, entreposage (p. ex. réfrigérateurs et congélateurs), transport (p. ex. glace carbonique, azote liquide), et élimination.	2.11, 2.14
	3.3.2	Respecter les protocoles établis relativement à l'étiquetage des échantillons et à leur traçabilité.	2.06
	3.3.3	Vérifier l'exactitude de l'ensemble des <u>renseignements</u> (y compris la cohérence de l'échantillon reçu avec la demande).	2.02, 2.09
	3.3.4	<u>Manipuler</u> les échantillons en fonction de leur priorité et de leur stabilité.	2.07, 2.11
	3.3.5	Assumer la responsabilité de l' <u>intégrité</u> des échantillons.	2.03-2.09, 2.11-2.13, 2.16, 6.02, 6.06, 7.06, 8.06
	3.3.6	Déterminer le <u>plan d'action</u> si des <u>erreurs préanalytiques</u> sont détectées en fonction des protocoles établis.	2.13
	3.3.7	Protéger la chaîne de possession les échantillons légaux.	2.05
	3.3.8	Minimiser le risque de contamination (p. ex. désinfection de la zone de travail, nettoyage de déversements, utilisation des enceintes de biosécurité, etc.).	1.01-1.05, 1.07-1.14, 3.04



Compétences		Critères de performance	Compétences de 2016
	3.3.9	Enregistrer l'échantillon dans le <u>système d'information de laboratoire</u> .	2.10, 6.13
3.4 Préparer les échantillons aux fins d'analyse	3.4.1	Évaluer l'adéquation des échantillons.	2.08
	3.4.2	Surveiller les échantillons en cas d' <u>erreurs préanalytiques</u> .	2.07, 2.08, 2.11, 2.13, 6.06, 6.07
	3.4.3	Sélectionner des méthodes de préparation d'échantillons <u>appropriées</u> en fonction des procédures.	2.12
	3.4.4	Préparer les échantillons aux fins d'analyse actuelle et ultérieure (p. ex. aliquote, mise en culture, dilution, <b>*extraction/isolement [ADN/ARN], *quantification</b> , etc.).	2.11, 2.12, 2.14, 3.02-3.04, <b>et nouveau</b>
	3.4.5	Préparer les frottis (et/ou lames) manuellement ou à l'aide d'équipements automatisés (aux fins d'analyse microscopique).	2.12, 3.02
	3.4.6	Déposer l'échantillon sur l'équipement de laboratoire.	3.01
	3.4.7	Exécuter la coloration conformément aux normes.	3.03

Les adjoints de laboratoire médical doivent posséder les connaissances nécessaires et les compétences en pensée critique pour enquêter, évaluer et résoudre des problèmes de façon constructive. Cette liste vise à contribuer à l'élaboration de programmes d'études et à l'évaluation de l'apprentissage.

### Connaissances requises pour la phase préanalytique

Archivage dans le système d'information de laboratoire, manuellement ou électroniquement

Exigences d'échantillonnage aux fins d'analyse (concernant le répertoire de tests)

Intégrité des échantillons

Méthodes de prélèvement d'échantillons

Méthodes de transport des échantillons et les exigences (p. ex. normes et règlements en matière de transport des marchandises dangereuses, glace carbonique, etc.)

Principes physiques et chimiques de la coloration de routine (p. ex. Jenner-Giemsa, Gram, Wright, hématoxyline et éosine, Papanicolaou, Leishman, etc.)

Procédures opérationnelles normalisées (pour les professionnelles et professionnels de laboratoire médical et d'autres personnes travaillant dans le domaine de la santé)

Terminologie médicale, physiologie (normale et anormale), anatomie, et processus pathogéniques

Variables biologiques et leur impact sur les résultats d'analyse (p. ex. régime alimentaire, posture, etc.)



## Catégorie de compétence 4 : Phase analytique – mappé aux compétences de 2016

Les adjoints de laboratoire médical – si délégués – peuvent être appelés à exécuter les techniques d'analyse simples et évaluer les résultats de divers échantillons dans des domaines de pratique tels que la chimie clinique, l'hématologie, l'histotechnologie, la microbiologie, la science transfusionnelle, la génétique clinique, la cytologie diagnostique, des centres de traitement des échantillons, des consultations externes, des services d'urgence, des cabinets de médecins ou d'autres cliniques médicales.

**Contenus de l'examen : 5-10 %**

**\*nouvelle compétence ajoutée au profil**

Compétences	Critères de performance	Compétences de 2016
4.1. Techniques analytiques et évaluations	<i>Les adjoints de laboratoire médical doivent appliquer ces principes :</i>	
	Techniques d'analyse hors laboratoire aux fins de dépistage (effectuées sur des instruments d'AHL, p. ex. glycémie, <b>*surveillance cardiaque</b> , etc.; simples trousse de dépistage disponibles sur le marché, p. ex. bandelettes pour l'analyse d'urine, tests urinaires de grossesse, tests COVID d'antigène rapides etc.).	2.15, 2.16, 6.02, 6.06, 6.08, 7.03, <b>et nouveau</b>
	Techniques pour démontrer les éléments cellulaires et non cellulaires des tissus et des liquides organiques (p. ex. colorants ordinaires, VSE, etc.).	3.02, 3.03, 6.02, 6.06, 7.03
	Veiller à ce que les préparations microscopiques soient adéquatement colorées; reconnaître les situations nécessitant la collaboration d'un(e) TLM.	3.03, 6.02, 6.06, 7.03, 8.08
	En plaque et <b>*remise en plaque</b> des micro-organismes identifiés par un(e) TLM (selon le site corporel). Peut comprendre la sélection de milieux de culture, des environnements d'isolement, les techniques aseptique, etc., tel qu'il est délégué	3.04, 7.03, <b>et nouveau</b>

Les adjoints de laboratoire médical doivent posséder les connaissances nécessaires et les compétences en pensée critique pour enquêter, évaluer et résoudre des problèmes de façon constructive. Cette liste vise à contribuer à l'élaboration de programmes d'études et à l'évaluation de l'apprentissage.

### Connaissances requises pour la phase analytique

Corrélation entre les données de laboratoire aux maladies



## Catégorie de compétence 5 : Phase post-analytique – mappé aux compétences de 2016

Si délégués, les adjoints de laboratoire médical peuvent aider à produire des rapports de résultats simples, une fois que les résultats auront été validés et divulgués comme étant acceptables par la ou le technologiste de laboratoire médical. Les adjoints de laboratoire médical doivent également utiliser une terminologie appropriée pour enregistrer correctement les résultats de laboratoire selon les protocoles établis.

**Contenus de l'examen : 3-7 %**

**\*nouvelle compétence ajoutée au profil**

Compétences		Critères de performance	Compétences de 2016
5.1 <u>Enregistrer</u> les résultats (comme été délégué)	5.1.1	Fournir un rapport des résultats (c.-à-d., une version papier) à la ou au TLM aux fins de vérification.	2.16, 6.02, 6.03, 6.06, 6.09, 7.03, 8.06
	5.1.2	Enregistrer les résultats selon les protocoles, lorsque les résultats sont validés et divulgués comme étant acceptables par le TLM, et conformément aux <u>exigences</u> juridiques et réglementaires (à l'aide du <u>système d'information de laboratoire</u> en vigueur).	2.16, 6.13, 7.02, 7.03, 8.06
	5.1.3	Vérifier l'exactitude, l'intégralité et la clarté des <u>renseignements</u> (les résultats sont divulgués pour la production de rapports après qu'un(e) TLM a validé les résultats enregistrés; cela peut inclure, dans de rare cas, <b>*émettre un produit de sang</b> après qu'un(e) TLM l'a traité, étiqueté et libéré à la banque avec les informations sur le patient pour utilisation, suivant les protocoles établis appropriés).	2.16, 6.02, 6.06, 6.08, 6.13, 7.02, 7.03, 7.06, 8.06, <b>et nouveau</b>

**REMARQUE sur l'émettre les produits de sang : Circonstances rares et atténuantes dans lesquelles les ALMs peuvent être tenus de remplir ce rôle en raison de graves pénuries de TLM pour fournir ce service dans les régions rurales/éloignées, les communautés des Premières Nations, etc.**

Les adjoints de laboratoire médical doivent posséder les connaissances nécessaires et les compétences en pensée critique pour enquêter, évaluer et résoudre des problèmes de façon constructive. Cette liste vise à contribuer à l'élaboration de programmes d'études et à l'évaluation de l'apprentissage.

## Connaissances requises pour la phase post-analytique

Mécanismes normalisés de production de rapports

Principes de réception, manipulation et transport de produits sanguins

Respect des protocoles sur l'enregistrement des résultats



## Catégorie de compétence 6 : Gestion de la qualité et des ressources – mappé aux compétences de 2016

Les adjoints de laboratoire médical pratiquent et favorisent les principes de la gestion de la qualité et s'occupent des difficultés en milieu de travail en appliquant leurs compétences en gestion du changement, en gestion des matières, en gestion financière et en gestion des renseignements.

### Contenus de l'examen : 5-10 %

Compétences		Critères de performance	Compétences de 2016
6.1 Effectuer des <u>mesures de contrôle de la qualité</u> internes et externes	6.1.1	Faire en sorte que la qualité soit l'objectif principal dans tous les aspects du travail pour que les tâches puissent être exécutées comme il le faut et de façon efficace.	6.01, 6.02, 6.03, 6.05, 8.04, 8.05, 8.07
	6.1.2	Documenter les données de contrôle de la qualité en fonction des procédés.	6.01, 6.02, 6.06-6.08
	6.1.3	Utiliser correctement les <u>systèmes de gestion d'information</u> .	6.01, 6.13
	6.1.4	Vérifier la qualité de nouveaux réactifs et milieux.	6.01, 6.03, 6.06-6.08
	6.1.5	<u>Répondre</u> aux déficiences pouvant toucher la qualité des analyses.	6.01, 6.06
	6.1.6	Préparer et exécuter le contrôle de la qualité et l'étalonnage des équipements/instruments.	6.01, 6.03
	6.1.7	<u>Évaluer</u> les données d'étalonnage pour des instruments d'analyse hors laboratoire.	2.15, 2.16, 6.01, 6.03, 6.07, 6.08
	6.1.8	Reconnaître les instances nécessitant la mise en œuvre des <u>mesures de contrôle de la qualité</u> , y compris le besoin d'étalonner l'équipement.	6.01, 6.08
	6.1.9	Appliquer des <u>techniques d'amélioration continue de la qualité</u> .	6.01, 6.05, 6.09

Compétences		Critères de performance	Compétences de 2016
	6.1.10	Contribuer à la révision des procédures, des protocoles et des renseignements de référence.	6.01, 6.04
	6.1.11	Respecter les lignes directrices en remplissant les rapports d'incidents (dans un délai convenable).	1.14, 2.13, 2.16, 6.01, 6.02, 6.06, 6.08, 6.11, 7.06, 8.02
	6.1.12	Participer à des <u>activités d'assurance qualité</u> .	6.01, 6.09, 6.11, 7.07, 8.07
6.2 Appliquer des processus de gestion des risques	6.2.1	<u>Résoudre</u> les erreurs et les incidents.	1.14, 2.16, 6.08, 6.10, 7.03, 7.06
	6.2.2	<u>Évaluer</u> la fréquence des erreurs et des incidents et leurs conséquences.	6.10, 7.06, 7.09, 8.03, 8.06
	6.2.3	Réduire le risque de danger à un niveau acceptable.	1.01-1.15, 2.13, 2.16, 5.01, 5.03, 5.04, 6.05-6.08, 6.10, 7.03, 7.05, 7.13
6.3 Gérer les ressources en soins de santé	6.3.1	<u>S'adapter</u> au changement dans un environnement dynamique.	5.01-5.04, 8.01, 8.02
	6.3.2	<u>Gérer</u> le temps, les priorités et la qualité du travail.	2.07, 6.05, 8.04
	6.3.3	Maximiser l'utilisation efficace des <u>ressources</u> .	8.05, 8.07
	6.3.4	Maintenir les inventaires selon les exigences organisationnelles.	6.12

Les adjoints de laboratoire médical doivent posséder les connaissances nécessaires et les compétences en pensée critique pour enquêter, évaluer et résoudre des problèmes de façon constructive. Cette liste vise à contribuer à l'élaboration de programmes d'études et à l'évaluation de l'apprentissage.

### Connaissances requises pour la gestion de la qualité et des ressources

Gestion, contrôle et amélioration de la qualité de façon constante

Gestion du temps

Exigences juridiques

Politiques, procédures et manuels sur le milieu de travail

Systemes de gestion de la qualité

Systemes d'inventaire



## Catégorie de compétence 7 : Communication et collaboration – mappé aux compétences de 2016

Les adjoints de laboratoire médical savent communiquer de façon efficace, travailler en équipe et collaborer au niveau interprofessionnel dans leurs interactions avec des collègues, d'autres professionnels de la santé et les patients/clients.

### Contenus de l'examen : 5-10 %

Compétences		Critères de performance	Compétences de 2016
7.1 Communiquer de façon efficace	7.1.1	Répondre aux exigences d'aptitude linguistique en français ou en anglais (au besoin).	5.01, 7.02, 7.03, 7.06
	7.1.2	Utiliser le format, le média et les <u>techniques</u> convenant aux objectifs et au public visé.	5.01-5.04, 7.06, 7.07, 7.13, 8.01, 8.08
	7.1.3	Songer à quel point le contexte influence la signification et le message.	5.01, 5.04, 7.13, 8.01, 8.02, 8.08
	7.1.4	Favoriser un langage précis et une bonne grammaire.	2.01, 2.03, 5.01
	7.1.5	Présenter des <u>renseignements</u> exacts, concis et complets.	2.02, 2.03, 2.05, 2.06, 5.01, 5.03,
	7.1.6	Adapter la parole selon l'intention du message.	2.04, 5.01, 5.03, 5.04, 7.13
	7.1.7	Régler les <u>problèmes de communication</u> .	5.01-5.04, 7.13
	7.1.8	Collaborer avec des interprètes au besoin.	5.01, 5.04
	7.1.9	Clarifier en vue d'améliorer la compréhension.	5.01, 5.03, 5.04, 7.13
	7.1.10	<u>Répondre</u> aux situations de stress individuel et de <u>stress en groupe</u> .	5.01, 7.13
	7.1.11	S'assurer de la qualité du texte écrit.	2.02, 2.05, 2.06, 2.09, 5.01,
	7.1.12	<u>Tenir</u> et <u>conserver</u> des dossiers exacts.	1.06, 1.08, 1.14, 2.02, 2.05, 2.06, 2.09, 2.10, 2.11, 2.13, 2.14, 5.01, 5.03
	7.1.13	Utiliser les technologies électroniques et numériques de façon appropriée et responsable.	2.10, 5.01, 6.08, 6.13, 7.01, 7.02, 7.06, 7.09, 7.10

Compétences		Critères de performance	Compétences de 2016
7.2 Collaborer avec les patients/clients	7.2.1	Appliquer des approches aux soins ciblées sur la personne, la famille et la communauté.	5.04, 7.04, 7.09- 7.13
	7.2.2	Développer des relations fondées sur la confiance mutuelle, l'intégrité et le respect.	5.01-5.04, 7.01, 7.03, 7.06, 7.08-7.13
	7.2.3	<u>Réagir</u> aux indications de stress chez les clients/patients.	5.04, 7.13
	7.2.4	Faire preuve d'empathie en aidant les clients/patients.	5.04, 7.13
	7.2.5	Fournir des renseignements relatifs au prélèvement d'échantillons, à leur transport et à leur entreposage.	2.03
	7.2.6	Collaborer avec les <u>réseaux de soutien</u> des personnes pour obtenir les meilleurs résultats possibles.	5.01-5.04, 7.04, 7.09, 7.11, 7.12, 7.13, 8.01, 8.05
7.3 Collaborer avec d' <u>autres</u> professionnels de laboratoire et spécialistes de la santé	7.3.1	Entretenir des relations professionnelles qui se renforcent mutuellement.	5.02, 5.03
	7.3.2	Respecter le point de vue des <u>autres</u> .	5.01-5.04, 7.04, 7.12, 7.13, 8.01
	7.3.3	Consulter les membres de l'équipe de soins de santé, <u>le cas échéant</u> .	2.16, 5.02, 5.03, 6.03, 6.05, 7.03, 7.06
	7.3.4	Partager des <u>renseignements</u> sur les clients/patients avec d'autres personnes selon le besoin et en vertu des exigences législatives.	7.01, 7.02, 7.09
	7.3.5	Clarifier leur rôle et leur champ d'exercice.	2.16, 5.03, 7.03, 8.03
	7.3.6	<u>Gérer les conflits</u> .	5.01, 7.13, 8.06
7.4 Faire preuve de respect envers la diversité, la dignité, les valeurs et les croyances des autres	7.4.1	Mettre ses propres <u>hypothèses</u> au défi concernant soi-même ou les autres.	2.16, 5.03, 7.03, 7.07, 7.09, 7.12, 8.01, 8.03
	7.4.2	S'informer sur les idées et les opinions d'autres personnes.	7.07, 7.12, 7.13, 8.01, 8.03
	7.4.3	Démontrer un <u>comportement inclusif</u> .	5.02, 7.12, 8.03
	7.4.4	Faire preuve d' <u>humilité culturelle</u> .	5.01-5.04, 7.12, 8.03
	7.4.5	Utiliser un vocabulaire respectueux et inclusif.	5.01-5.04, 7.06, 7.12, 8.03

Compétences		Critères de performance	Compétences de 2016
	7.4.6	Reconnaître les systèmes et les comportements qui excluent certaines personnes.	5.01-5.04, 7.12, 8.03
	7.4.7	Satisfaire aux politiques de l'employeur concernant la <u>sécurité culturelle</u> , la diversité, l'équité, le harcèlement et la discrimination.	6.02, 7.02, 7.06, 7.07, 7.11, 7.12

Les adjoints de laboratoire médical doivent posséder les connaissances nécessaires et les compétences en pensée critique pour enquêter, évaluer et résoudre des problèmes de façon constructive. Cette liste vise à contribuer à l'élaboration de programmes d'études et à l'évaluation de l'apprentissage.

### Connaissances requises pour la communication et la collaboration

Application des connaissances et dissémination  
 Champ d'exercice, clarification des rôles  
 Codes de déontologie régissant la profession  
 Communication interprofessionnelle et pratique collaborative  
 Comportement perturbateur  
 Confiance et partenariat  
 Contribution et engagement  
 Diversité, sensibilisation culturelle, et acceptation  
 Droits de la personne  
 Fonctionnement d'équipe, dynamique de groupe et processus  
 Intelligence émotionnelle  
 Législation et normes de pratique  
 Lois sur la vie privée et la confidentialité en matière de soins de santé  
 Pouvoir, hiérarchie  
 Pratique éthique  
 Principes et stratégies de communication  
 Résolution de conflits et techniques de négociation  
Sécurité culturelle et humilité culturelle  
 Systèmes d'information, y compris électroniques





## Catégorie de compétence 8 : Exercice professionnel – mappé aux compétences de 2016

Les adjoints de laboratoire médical répondent aux exigences juridiques et d'éthique de la pratique et protègent le droit du patient à des normes de soins raisonnables. La responsabilité professionnelle comprend le champ d'activité, la responsabilisation et le perfectionnement professionnel.

**Contenus de l'examen : 4-8 %**

Compétences		Critères de performance	Compétences de 2016
8.1 Démontrer un comportement professionnel	8.1.1	Assumer la responsabilité de ses propres décisions et actions.	5.03, 7.06
	8.1.2	Gérer ses propres préjugés, perspectives, et conceptions du monde.	5.01-5.04, 7.06, 7.07, 7.09, 8.03
	8.1.3	Démontrer une <u>présence professionnelle</u> .	2.03, 2.04, 7.04, 7.06, 7.08, 7.10, 7.12, 7.13
	8.1.4	Agir face aux <u>conflits d'intérêts</u> .	1.14, 2.13, 6.06, 7.03, 7.06, 7.09, 7.10, 8.03
	8.1.5	Exercer sa profession d'une manière qui soutient la confiance publique envers la profession.	7.08
	8.1.6	Faire avancer l'image et le statut de la profession comme partie intégrante de l'équipe des soins de santé.	7.08
	8.1.7	Assurer sa bonne <u>santé et mieux-être</u> .	7.11, 8.03
	8.1.8	Améliorer l'efficacité et la durabilité de ses pratiques grâce à des <u>stratégies</u> de soins personnels et de mode de vie.	7.11, 8.03, 8.08
8.2 Intégrer les responsabilités professionnelles dans l'exécution des tâches	8.2.1	Respecter les exigences réglementaires se rapportant à sa désignation.	7.02
	8.2.2	Suivre les normes de pratique, les codes de déontologie et les codes de conduite pertinents.	7.02, 7.09
	8.2.3	Conserver le respect de la vie privée, la confidentialité, la sécurité et l'intégrité des données.	7.01
	8.2.4	Travailler dans le cadre de ses fonctions et de son domaine d'expertise.	2.16, 5.03, 7.02, 7.03

Compétences		Critères de performance	Compétences de 2016
	8.2.5	Respecter les <u>limitations</u> professionnelles.	5.02, 5.03, 7.06, 7.09, 7.12
	8.2.6	Chercher de l'aide ou refuser d'agir quand la situation dépasse ses compétences ou son champ d'activité.	2.16, 5.03, 7.03
	8.2.7	<u>Gérer</u> les questions morales et éthiques pouvant influencer sur les résultats.	7.09
	8.2.8	<u>Faire rapport</u> de comportements peu professionnels, contraires à l'éthique, non sécuritaires ou oppressifs aux autorités appropriées.	1.14, 6.02, 7.02, 7.05, 7.09, 7.10, 7.13, 8.03, 8.06
8.3 Faire preuve d'engagement envers l'éducation permanente	8.3.1	Réfléchir aux occasions d'amélioration par le biais d'une évaluation continue.	7.07, 8.01, 8.03, 8.08
	8.3.2	Formuler des objectifs d'apprentissage spécifiques, mesurables et réalistes.	7.03, 7.07, 8.03, 8.08
	8.3.3	Mettre en œuvre des <u>stratégies</u> en vue d'atteindre ses objectifs d'apprentissage.	7.03, 7.07, 8.03, 8.08
	8.3.4	Intégrer de nouvelles connaissances et compétences dans sa pratique.	2.16, 5.03, 7.03, 7.07, 7.09, 8.03, 8.07, 8.08
	8.3.5	Accueillir les possibilités d'apprendre de nouvelles aptitudes tout au long de sa carrière.	6.09, 7.03, 7.07, 8.03, 8.07, 8.08
	8.3.6	Aider les <u>autres</u> dans leur apprentissage.	2.03, 5.02, 7.07, 7.08
8.4 Participer à une pratique réflexive et fondée sur des données probantes	8.4.1	Accéder à des sources d'information fiables.	5.01, 8.03, 8.06-8.08
	8.4.2	Chercher une variété de sources d'information et de rétroaction.	5.03, 6.02, 6.05, 6.10, 6.11, 7.03, 7.07, 8.03, 8.07, 8.08
	8.4.3	Évaluer les renseignements à l'aide d'outils pertinents.	6.01, 6.02, 6.05, 8.03, 8.05, 8.08
	8.4.4	Se servir de <u>données probantes</u> et d'autres sources de connaissances afin de tirer des conclusions.	8.03, 8.06-8.08
	8.4.5	Évaluer les résultats des décisions.	6.10, 7.03, 7.05-7.07, 7.09, 8.01-8.03, 8.06, 8.08
8.5 Mettre en pratique des	8.5.1	Démontrer des <u>stratégies</u> efficaces de résolution de problèmes.	8.06

Compétences		Critères de performance	Compétences de 2016
stratégies de résolution de problèmes	8.5.2	Concevoir des approches visant à gérer les ambiguïtés, les renseignements incomplets et l'incertitude.	2.16, 5.03, 6.05, 7.03, 8.01, 8.03, 8.06
	8.5.3	Examiner les questions complexes de plusieurs points de vue.	6.05, 8.01, 8.03, 8.06, 8.08
	8.5.4	Amorcer des mesures correctives <u>selon le cas</u> .	2.13, 2.16, 8.06
	8.5.5	Mettre au point des mesures de suivi comme la situation l'exige.	2.16, 5.03, 6.10, 7.03, 7.06, 8.06
	8.5.6	Chercher les conseils d'autres personnes au besoin.	2.16, 5.01-5.03, 6.03, 6.05, 7.03, 7.06, 7.07, 8.03, 8.06, 8.07

Les adjoints de laboratoire médical doivent posséder les connaissances nécessaires et les compétences en pensée critique pour enquêter, évaluer et résoudre des problèmes de façon constructive. Cette liste vise à contribuer à l'élaboration de programmes d'études et à l'évaluation de l'apprentissage.

### Connaissances requises pour l'exercice professionnel

Assurance qualité professionnelle, perfectionnement professionnel et compétences continues  
 Conflits d'intérêts  
 Conscience de soi et réflexion critique  
 Culture de sécurité  
 Éducation permanente  
 Établissement des objectifs d'apprentissage  
 Législation, normes de pratique, codes de déontologie/conduite  
 Limitations professionnelles  
 Mentorat  
 Pratique éthique  
 Pratique fondée sur les connaissances, utilisation des recherches  
 Pratiques exemplaires et sources de données probantes  
 Professionnalisme  
 Professions autoréglementées  
 Stratégies de gestion du changement et leur mise en œuvre  
 Stratégies en matière de soins auto-administrés, aptitude à pratiquer  
 Valeurs professionnelles, responsabilités et responsabilisation

## Explications

TERME	EXPLICATION
adapter	p. ex. songer aux effets du changement dans d'autres domaines des soins de santé
activités d'assurance qualité	accent mis sur la « gestion des processus » : une approche plus globale que les mesures de contrôle de la qualité – p. ex. participer à des essais d'aptitude, à des vérifications, à l'agrément
approprié	p. ex. donner des directives précises aux patients; heure/jour de prélèvement; utiliser des récipients adéquats; obtenir un volume suffisant
autres	p. ex. étudiants, nouveaux employés, autres professionnels de la santé
comportement inclusif	mesuré par un sentiment d'appartenance, de connexion et de communauté
conflits d'intérêts	réels et perçus
courant	en termes du laboratoire médical : on l'interprète comme se rapportant à l'équipement, aux instruments, aux réactifs et aux tests qui sont fréquemment utilisés/commandés
dispositifs de sécurité	p. ex. enceinte de biosécurité, hotte de laboratoire, hotte à flux laminaire, appareil de pipetage sécuritaire, récipient et porteur de sûreté, douche d'urgence, douche oculaire, équipement de protection individuelle
données probantes	p. ex. révision de la documentation, analyse des données, études/méthodologies de recherche, renseignements sur les patients
enregistrer	entrer ou imprimer le résultat obtenu à l'aide d'une interface électronique ou d'un processus manuel
équipements de laboratoire normalisés	p. ex. microscope, centrifugeuse, enceinte de biosécurité, diverses pipettes, autoclave, équilibre, pH-mètre, divers systèmes automatisés, ordinateur, etc.
ergonomie	la conception et la modification du travail et de l'environnement de travail afin d'éliminer l'inconfort et le risque de blessures
erreurs préanalytiques	p. ex. mauvais étiquetage ou absence d'étiquette; quantité insuffisante; utilisation d'un récipient inapproprié; échantillon coagulé ou insuffisant; transport retardé; erreur sur la réquisition; entreposage/température; fuite; mauvais prélèvement
évaluer	par l'entremise du contrôle de la qualité et l'étalonnage
exigences	p. ex. procédures opérationnelles normalisées, mesures de contrôle de la qualité, calendriers d'étalonnage des instruments, calendriers d'entretien préventif, essais d'analytes (d'aptitude), législation, codes de déontologie, règles, règlements, etc.
faire rapport/ produire des rapports	utiliser une interface électronique ou un processus manuel pour diffuser les résultats aux praticiens présentant la demande
gérer	identifier, développer, corriger, chercher de l'aide au besoin
gérer les conflits	comprend la résolution, l'adaptation, la communication, la divulgation si appropriées; maintenir la confidentialité et ne pas en discuter publiquement

TERME	EXPLICATION
humilité culturelle	un processus d'autoréflexion visant à comprendre des préjugés conditionnés personnels et systémiques ainsi qu'à développer et à conserver des processus respectueux et des relations fondées sur la confiance mutuelle (FNHA, 2020)
hypothèses	c.-à-d., basées sur la culture, l'orientation, le style de travail, la vision générale du monde
intégrité	p. ex. exigences en matière de températures ou de centrifugation/séparation de sérum; technique aseptique; cryopréservation
le cas échéant	p. ex. en matière de questions sur l'interprétation des résultats, l'assurance de la qualité d'un test, la discussion des sources potentielles d'erreurs ou des variables à prendre en compte dans l'interprétation d'une analyse, la détermination du besoin d'une épreuve spécialisée
limitations	une structure invisible imposée par des normes juridiques, éthiques et professionnelles qui respectent les droits des praticiennes et praticiens et d'autres personnes
manipuler	étiqueter, dater, entreposer, transporter, éliminer
matériel/matières	produits chimiques, colorants, réactifs et solutions, y compris la glace carbonique et l'azote liquide, pour le transport de marchandises dangereuses, de fournitures jetables et de déchets
mesures de contrôle de la qualité	accent mis sur le « contrôle méthodique » : contrôle des méthodes d'examen vérifiées afin d'assurer la production de résultats exacts – p. ex. vérifier les contrôles internes des instruments, s'assurer que les points de données se situent dans des intervalles acceptables, évaluer l'intégrité des échantillons, s'assurer de l'identification exacte des échantillons en tout temps
mesures de suivi	peuvent comprendre un examen des processus et des résultats avec un membre de l'équipe, en collaboration avec des collègues et en fournissant les résultats à une superviseuse ou à un superviseur
pertinence	p. ex. antécédents des patients, source de l'échantillon
plan d'action	p. ex. annulation d'analyses, avis au fournisseur de soins
pratiques de base	une combinaison de précautions universelles et d'isolement de substances organiques; les pratiques de base visent à protéger contre la transmission de tous les micro-organismes par le biais de contact avec l'ensemble des liquides organiques, des excréments, des membranes muqueuses, de la peau non intacte et des articles souillés, en plus de précautions pour le sang; il y a cinq éléments majeurs des pratiques de base, soit l'évaluation du risque, l'hygiène des mains, l'équipement de protection individuelle, les mesures environnementales et administratives
présence professionnelle	comportement et présentation conformes aux normes professionnelles et aux attentes, y compris la communication verbale et non verbale – y compris sur les réseaux sociaux – et l'expression d'un rôle positif et d'une image professionnelle
problèmes de communication	un échange d'information insuffisant, souvent à cause de messages ambigus et déroutants
renseignements	p. ex. orthographe exacte du nom sur les étiquettes
répondre	c.-à-d., identifier, documenter, faire rapport, dépanner, respecter les procédures opérationnelles normalisées

<b>TERME</b>	<b>EXPLICATION</b>
réseaux de soutien	c.-à-d., membres de la famille, décideurs remplaçants, fondés de pouvoir, interprètes
ressources	p. ex. temps, équipement, personnel
s'occuper/résoudre	p. ex. demander des conseils auprès d'autres personnes, procéder à des enquêtes supplémentaires
santé et mieux-être	sur le plan physique, mental, émotionnel et spirituel
sécurité culturelle	une situation basée sur l'engagement respectueux qui reconnaît et vise à aborder le déséquilibre de puissance intrinsèque dans le système de santé; cela se produit dans un environnement libre de racisme et de discrimination où les gens se sentent en sécurité en obtenant des soins de santé (FNHA, 2020)
selon le cas	p. ex. en ce qui concerne les défauts d'équipement, l'intégrité des échantillons
stratégies	p. ex. occasions d'apprentissage informelles, mentorat, ateliers, congrès, webinaires, enseignement supérieur
stress en groupe	le produit de mauvaises relations interpersonnelles et de conflits
surveillance cardiaque	p. ex. ECG (jusqu'à 12 dérivations) et Holter dans le cadre des AHL
système d'information de laboratoire	utilisé pour commander et enregistrer les analyses de laboratoire ainsi que pour divulguer les résultats et produire des rapports; aussi appelé « LIS »
systèmes de gestion d'information	p. ex. informatique, systèmes d'information de laboratoire, technologies connexes
techniques	comprennent l'utilisation de la technologie pour effectuer une procédure, faciliter la communication, etc.
techniques d'amélioration de la qualité	p. ex. en harmonisant les priorités, en analysant les flux de travail, en discutant ouvertement du changement
tenir/conserver	selon les procédures opérationnelles normalisées, les protocoles, les règlements, la législation, etc.

## Historique des modifications

Date	Modifications
2024-mars-15	Publié
2024-juin-12	Date d'effet modifiée Modification du Code de conduite professionnelle vers la version la plus récente Modifications de l'énoncé de compétence de catégorie 4 et de la section « techniques » 4.1 pour plus de clarté.
2024-nov.-29	Suppression de la nouvelle compétence du point 4.1 « ou produisent des résultats négatifs quant aux éléments cellulaires et non cellulaires (préparations humides) » de cette compétence.